



Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du vendredi 6 décembre 2019

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, Pierre Gordower, Virginie Thirion,

Membre représentant du personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des assistants

-

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P.)

Membres représentants des étudiants

Adèle Evans, Ludmilla Reuse

Excusés

Christine Grégoire, Olivier Boudon, Yves Dorme, Paul-Jean Vranken, Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P.), Alice Brunquell, Anaïs Mattenet,

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 08/11/2019
- Attributions
- Enquête Observatoire des Politiques culturelles
- Divers

Ouverture de la séance à 12h35

1) Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 08/11/2019

Les membres du CGP prennent connaissance du projet de PV.

Virginie Thirion rappelle qu'elle était présente à cette réunion du CGP, elle demande que son nom soit ajouté aux présents où il fait défaut dans le projet de PV.

Un membre rappelle qu'étant concerné par une charge mise au vote, Frédéric Roullier-Gall est sorti de séance lors du point 2 - vote des attributions. Il est demandé que ses sortie et rentrée en séance soient indiquées explicitement dans le projet de PV.

Sous réserve de ces corrections, le projet de PV est approuvé à l'unanimité des votants.

2) Attributions

CANNAVO Brice

1h/semaine TDD Professeur – Type long – en « Suivi du mémoire » pour l'encadrement de mémoires en RTM Réalisation Radio

FRECHETTE Carole

20h conférencier TDD - Type long - en « Théâtre et Techniques de communication (Écriture)» pour l'encadrement extérieur d'un TAFE en TTC - Écriture

MOENS Meryl

15h conférencier TDD - Type long - en « Production (Appliquée aux Arts du spectacle)» pour le cours de Droit des institutions culturelles (M1 TTC, M2 Cinéma Écriture et B3 Interprétation dramatique)

Les attributions sont approuvées par 7 voix pour et 0 abstention

3) Enquête Observatoire des Politiques culturelles

L'OPC (Observatoire des Politiques Culturelles) lancera prochainement une enquête intitulée "Mesure d'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur Artistique".

Cette enquête est née d'une initiative de l'OPC, désireux de mieux connaître le rapport à l'emploi des étudiants diplômés des ESA. Ce projet a été présenté à l'ARES et s'est concrétisé au travers d'un Groupe de Travail composé de membres de l'OPC et de représentants des ESA.

Sur le fond

L'idée de l'OPC est de mesurer l'employabilité des diplômés des ESA. Il s'adresse aux étudiants diplômés entre 2013 et 2018.

Le questionnaire est donc fortement orienté emploi, et pas nécessairement activités artistiques, travail de recherche, périodes de résidence, de travail en atelier qui pourtant composent souvent une grande partie du temps de travail des diplômés des ESA.

Le questionnaire cherche également à savoir quels sont les profils des diplômés des ESA : ont-ils un autre diplôme d'enseignement supérieur? Si oui, acquis avant, pendant, après leurs études en ESA ? Leurs rémunérations viennent-elles (majoritairement) de leurs activités artistiques ? Ou de leurs activités non artistiques ?

Un autre axe exploré par le questionnaire est celui des formations complémentaires aux diplômes ESA. L'OPC souhaite identifier si les diplômés des ESA ont eu besoin de compléter leur formation en ESA de l'une ou l'autre formation, en lien direct ou moins direct avec leur formation initiale en ESA.

Sur le processus

Le questionnaire sera accompagné d'une note de cadrage, exigée par l'ARES, qui définira l'objectif du questionnaire, et surtout, l'usage qui pourra être fait - ou pas - des données recueillies (audience, diffusion, etc.).

L'OPC souhaite soumettre cette version du questionnaire à une phase test pour laquelle l'OPC sollicite l'école afin de le mettre en contact avec d'anciens étudiants susceptibles d'y répondre de manière pertinente afin d'identifier les difficultés, lacunes, voire incompréhension du questionnaire.

Le directeur précise que cette collaboration avec l'OPC est une première pour le secteur des ESA. Il pense que cela peut marquer le début d'une collaboration utile tant à l'OPC qu'aux écoles.

Il assure qu'il est déjà acquis par l'ARES et l'OPC qu'aucune diffusion des données collectées ne pourra être faite sans l'accords des ESA concernées. Enfin, les données ne seront transmises à l'ARES que dans une perspective globale. Seules les directions d'établissement recevront les données relatives à "leurs" diplômés.

Si des membres du CGP le souhaitent, il peuvent transmettre à manon.ledune@insas.be des noms d'anciens étudiants diplômés entre 2013 et 2018 qui seraient susceptibles de contribuer à la phase test du questionnaire.

4) Divers

Pas de divers

La séance est levée à 13h35

Laurent Gross
Directeur